

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
20 novembre 2024

Département de Charente Maritime
Arrondissement de La Rochelle

**Commune
de
ST SAUVEUR D'AUNIS
17540**

Objet

**Acquisition terrain rue
des Baraques-
Parcelle cadastrée : ZY 53**

Votants :17
Présents : 12 - Pouvoirs : 1
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 novembre, le Conseil Municipal s'est réuni à 19h00 au Centre Rencontre de Saint Sauveur d'Aunis, sous la présidence d'Alain FONTANAUD, Maire.

Date de convocation : 15/11/2024

Étaient présents :

Mesdames : Marjorie DUPÉ, Christelle SENECHAUD, Nadège FILHON Sabrina GIRAULT, Melissa TOUCHARD, Marie-France DUPONT,

Messieurs : Alain FONTANAUD, Michel ARNAUD, Éric ROBIN, Wilfried GUIGNARD, Marc BALABAUD, Régis LACROIX.

Étaient absents excusés :

Stéphanie GIRE, Bertrand BOUCHER, Maxime LAMBERT, Michel LEDOS, Florence GERMON.

Pouvoirs : Stéphanie GIRE à Marjorie DUPE.

Secrétaire de Séance : Mme Marjorie DUPE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la propriétaire, Mme Bonneau Anne-Marie, pour céder le terrain à la commune de Saint Sauveur d'Aunis

Considérant que l'acquisition de cette parcelle fait partie du projet d'implantation d'une antenne ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

-D'acquérir une parcelle cadastrée ZY 53 située rue des Baraques
-De poursuivre les négociations avec la propriétaire, Mme Bonneau Anne-Marie.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** la poursuite des négociations financières relatives à l'acquisition de ce terrain au profit de la commune

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.
Certifié exécutoire.

Le Maire

Alain Fontanaud

Secrétaire de séance

Marjorie Dupé



AR Prefecture

017-211703962-20241120-2024_11_19-DE
Reçu le 07/01/2025